

CUPE Ontario Solidarity Resolution
Growing the economy, protecting public services
and defending free collective bargaining

CUPE will:

1. Organize a united response to protect public services, defend free collective bargaining rights, and provide an alternative approach for Ontario's current economic situation.
2. Resist any and all moves by the McGuinty government to impose conditions or legislation that erodes workers' collective bargaining rights.
3. Prepare an alternative economic approach to counter Finance Minister Dwight Duncan's July 2010 *Public Sector Compensation in Ontario* presentation.
4. Have a mandate from CUPE members and locals on a sectoral basis to discuss sector-specific issues in the government consultation process that will preserve and enhance public services, defend free collective bargaining and support economic growth.
5. Work with other public sector unions, the Ontario Federation of Labour and allied community groups to forge a broad, united and progressive response. Such actions shall include joint polling initiatives, solidarity pacts with OFL affiliates and all non-affiliated public sector unions and associations, and active support for strike activities by any union.
6. Consistent with the provisions of both the 2009 CUPE National Convention *Strategic Directions Plan to Fight Concessions and Defend Free Collective Bargaining* and the 2010 CUPE Ontario *Action Plan*, CUPE will:
 - encourage the adoption of solidarity pacts within sectors and across communities in Ontario; and
 - lead a community-by-community campaign to achieve the objectives contained in this solidarity resolution.
7. Work together at national and Ontario division levels to lead our union's response utilizing all required CUPE resources and staff. Our unity is our strength.
8. Ensure that in the initiatives to protect public services and defend free collective bargaining rights, CUPE members through their locals will be the ultimate decision-makers. This fundamental principle will guide CUPE actions. All CUPE locals in Ontario are encouraged to adopt this resolution within the next 30 days.

9. Protect public services and defend our collective bargaining rights through actions including, but not limited to:
 - a united response to the government consultation process;
 - support for public campaigns;
 - support for agreed to job action and legal challenges that may be required; and
 - political action campaigns.

10. Engage the public who value the important services delivered by CUPE members to help us achieve the goals of this solidarity resolution.

Because:

1. In March 2010 the McGuinty government's budget froze wages for two years for 350,000 non-union public employees, along with a pledge to seek similar two-year wage freezes for all unionized public employees providing services funded by the province.

2. On July 20, 2010 Finance Minister Dwight Duncan met with all Ontario public sector unions to propose voluntary wage freezes for a two year period.

3. The global recession that began in 2008 required public stimulus measures which resulted in planned deficits and increased public debt as governments attempted, with some success, to halt a global economic depression.

4. The management of government deficits and debt—while important—cannot occur through cuts to public services or restraint on public employee wages, both of which will have a negative effect on the fragile economic recovery currently being realized.

5. Throughout CUPE's entire 47-year history, our union has fought to establish and maintain free collective bargaining rights to achieve the economic and social security that our members and all Canadians desire.

Résolution de solidarité du SFCP-Ontario
Faire croître l'économie, protéger les services publics
et défendre la libre négociation collective

Le SFCP :

1. Organisera une réponse unifiée pour protéger les services publics, défendre les droits à la libre négociation collective et offrir une approche alternative à la situation économique actuelle en Ontario.
2. Résistera à toutes les tentatives du gouvernement McGuinty d'imposer des conditions ou des lois qui érodent les droits des travailleuses et travailleurs à la négociation collective.
3. Préparera une approche économique alternative pour contrer la présentation que le ministre des Finances de l'Ontario, Dwight Duncan, a faite en juillet 2010 intitulée *Mesures de restriction de la rémunération dans le secteur public*.
4. Aura un mandat des membres et des sections locales du SFCP sur une base sectorielle afin de discuter de questions propres aux secteurs dans le cadre du processus de consultation gouvernemental. Ce mandat servira à préserver et à améliorer les services publics, à défendre la libre négociation collective et à appuyer la croissance économique.
5. Travaillera avec d'autres syndicats du secteur public, la Fédération du travail de l'Ontario et les groupes communautaires interalliés pour préparer une réponse vaste, unifiée et progressiste. De telles actions doivent comprendre des sondages conjoints, des pactes de solidarité avec les groupes affiliés à la FTO et tous les syndicats et associations du secteur public non affiliés, et un soutien actif pour les mouvements de grève amorcés par tous les syndicats.
6. Conformément aux dispositions du *Plan d'orientation stratégique pour lutter contre les concessions et défendre la libre négociation collective* adopté au Congrès national du SFCP de 2009 et aux dispositions du *Plan d'action* du SFCP-Ontario pour 2010, le SFCP :
 - encouragera l'adoption de pactes de solidarité dans les secteurs et dans toutes les collectivités de l'Ontario;
 - organisera une campagne collectivité par collectivité pour atteindre les objectifs contenus dans cette résolution de solidarité.
7. Travaillera avec le syndicat national et la division de l'Ontario pour élaborer la réponse de notre syndicat en utilisant toutes les ressources et tout le personnel nécessaires du SFCP. Notre unité est notre force.

8. Verra à ce que, dans le cadre des initiatives visant à protéger les services publics et à défendre les droits à la libre négociation collective, les membres du SCFP, par le biais de leurs sections locales, soient les décideurs ultimes. Ce principe fondamental guidera les actions du SCFP. On encourage toutes les sections locales du SCFP en Ontario à adopter cette résolution au cours des 30 prochains jours.
9. Protégera les services publics et défendra nos droits de négociation collective par le biais d'actions, y compris, mais non de façon limitative :
 - une réponse unifiée au processus de consultation du gouvernement;
 - un appui pour les campagnes publiques;
 - un appui pour les moyens de pression et les contestations judiciaires convenus qui pourraient s'avérer nécessaires;
 - des campagnes d'action politique.
10. Fera participer la population qui valorise les services importants offerts par les membres du SCFP afin de nous aider à atteindre les objectifs de cette résolution de solidarité.

Parce que :

1. En mars 2010, le budget du gouvernement McGuinty a gelé les salaires de 350 000 personnes employées du secteur public non syndiquées pour une période de deux ans. Ce budget contenait un engagement pour chercher à obtenir des gels des salaires similaires, pour une période de deux ans, pour toutes les personnes employées syndiquées du secteur public qui offrent des services financés par la province.
2. Le 20 juillet 2010, le ministre des Finances Dwight Duncan a rencontré tous les syndicats du secteur public de l'Ontario afin de proposer des gels des salaires volontaires pour une période de deux ans.
3. La récession mondiale qui a débuté en 2008 exigeait des mesures de stimulation publiques qui ont entraîné des déficits prévus et une dette publique accrue alors que les gouvernements tentaient, avec un certain succès, de mettre fin à la dépression économique mondiale.
4. La gestion des déficits et de la dette du gouvernement, bien qu'importante, ne peut se faire par le biais de coupures dans les services publics ou de contraintes sur les salaires des personnes employées du secteur public, car toutes deux auront des conséquences négatives sur la reprise économique fragile présentement en cours.
5. Tout au long des 47 années d'existence du SCFP, notre syndicat a lutté pour établir et maintenir des droits à la libre négociation collective afin d'obtenir la sécurité économique et sociale que nos membres et tous les Canadiens et Canadiennes souhaitent.